

Nom

Prénom

Sexe M F

.....

.....

.....

Adresse

Ville

Code postal

Tél. Date de naissance

Club N° le licence FFA

.....

Association, entreprise



Bulletin d'inscription dim. 8 déc. 2013

Cochez votre course

Courses	Départs	Catégories	Ages	Distances	Inscriptions	
					jusqu'au 7 déc.	le 8 déc.
<input type="checkbox"/> 1	9h 30	Eveil athlétique Poussins(es)	2005 et après 2003-2004	1000 m (sans classement)	2 €	3 €
<input type="checkbox"/> 2	9h 45	Minimes Benjamins(es)	1999-2000 2001-2002	2000 m	2 €	3 €
<input type="checkbox"/> 3	10 h 15	Cadets M/F Juniors M/F Seniors H/F Vétérans H/F	1997-1998 1995-1996 1975-1994 1974 et avant	7100 m	6 €	8 €
<input type="checkbox"/> 4	11 h	Cadets M/F Juniors M/F Seniors H/F Vétérans H/F	1997-1998 1995-1996 1975-1994 1974 et avant	10650 m	6 €	8 €
<input type="checkbox"/> Marche	10 h		Tout âge	3650 m	2 €	2 €

● Pour les courses 1, 2, 3, 4, je joins à mon bulletin d'inscription la photocopie d'un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la course à pied en compétition ou si je suis licencié(e) la photocopie de ma licence de la saison en cours en application de la loi du 23 mars 1999.

● Je m'engage à respecter le règlement dont j'ai pris connaissance.

Signature

(pour les mineurs, signature des parents ou tuteurs)

Courons
ou
marchons
pour la
solidarité

17^e édition

Dimanche 8 décembre 2013

Les Foulées du

à Malo-les-Bains

Un bonnet de Père Noël offert à chaque participant

● Départs place F. Schipman Dunkerque - Malo-les-Bains (face à la mairie de quartier)

● 2 courses pour adultes (7100 m et 10650 m)

● 2 courses pour enfants (1000 m sans classement et 2000 m)

● La marche du Père Noël (3650 m)

● Grand nombre d'animations sur le parcours : orchestre déambulatoire, chocolat et vin chauds à l'arrivée, et bien évidemment le Père Noël et d'autres surprises...



Organisées par l'Association de quartier Vivre à Malo avec le concours de la Ville de Dunkerque et de la Citizen Band. Au profit d'associations caritatives.

Ville de Dunkerque

1 - Inscriptions

● par courrier à l'aide du bulletin d'inscription, avant le **jeudi 5 décembre 2013**, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Association **Vivre à Malo** et adressé aux **FOULÉES DU PÈRE NOËL** - Maison de quartier du Méridien - rue de Cambrai - 59240 Dunkerque ou à

déposer dans l'urne de la Maison de quartier du Méridien,

● sur place dans le hall de la mairie de quartier de Malo-les-Bains, le **samedi 7** de 14 h à 18 h et le **dimanche 8 décembre** à partir de 8 h. **Les inscriptions seront arrêtées 30 mn avant chaque départ.**

2 - Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés et non licenciés suivant le règlement de la Fédération française d'Athlétisme. Tout athlète non inscrit, sans dossard, ne sera pas admis sur le parcours.

3 - Courses

Courses	Départs	Catégories	Ages	Distances	Inscriptions	
					jusqu'au 7 déc.	le 8 déc.
1	9h 30	Eveil athlétique Poussins(es)	2005 et après 2003-2004	1000 m (sans classement)	2 €	3 €
2	9h 45	Minimes Benjamins(es)	1999-2000 2001-2002	2000 m	2 €	3 €
3	10 h 15	Cadets M/F Juniors M/F Seniors H/F Vétérans H/F	1997-1998 1995-1996 1975-1994 1974 et avant	7100 m	6 €	8 €
4	11 h	Cadets M/F Juniors M/F Seniors H/F Vétérans H/F	1997-1998 1995-1996 1975-1994 1974 et avant	10650 m	6 €	8 €
Marche	10 h		Tout âge	3650 m	2 €	2 €

4 - Dossards

Les dossards seront retirés dans le hall de la mairie de quartier de Malo-les-Bains : le samedi 7 décembre de 14 h à 18 h et le dimanche 8 décembre dès 8 h. Le dossard devra être visible et non plié sur l'athlète, sous peine de non classement. Se munir d'épingles pour le dossard.

5 - Sécurité

La sécurité sera assurée par la croix rouge française. Le parcours sera protégé par l'association Citizen Band.

6 - Classement

Un classement individuel sera publié pour les quatre courses chronométrées et par catégorie.

7 - Récompenses

Une coupe sera remise au minimum au 1^{er} de chaque catégorie.

« Grace à vous tous, les foulées du Père Noël ont repris en 2012, et ont été un réel succès !

Dimanche 8 décembre, nous serons heureux de vous retrouver dans une ambiance toujours aussi festive... avec autour de notre Père Noël en décapotable de nombreuses animations (orchestre déambulatoire, vin chaud, tombola...). Nouveauté : Un bonnet de Père Noël sera aussi offert à chaque participant !

Participer aux foulées du Père Noël, c'est courir ou marcher, c'est faire la fête, mais également faire une bonne action puisque pour rappel l'ensemble de nos bénéfices sont reversés à des œuvres caritatives.

Alors, tout simplement, rendez-vous dimanche 8 décembre...

On compte sur vous ! »

*Stéphane PANNIER
Vice président de
l'association «Vivre à Malo»
Maison de quartier du Méridien
rue de Cambrai - 59 240 Dunkerque
Tél. 06 30 44 61 16*



8 - Ravitaillement

Il est prévu à proximité de la ligne de départ et d'arrivée. À l'arrivée, distribution gratuite de chocolat chaud et vin chaud.

9 - Organisation et assistance

Des vestiaires douches et sanitaires seront à disposition salle Deleersnyder 146, rue des Poilus. La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol d'objets laissés dans les vestiaires.

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité-civile auprès de la «MACIF».

Tout athlète devra se présenter apte physiquement à prendre part à la course choisie. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'annulation des épreuves due à des circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs ne pourrait donner lieu à aucun remboursement.

10 - Certificat médical obligatoire pour les courses 1, 2, 3, 4.

Conformément aux articles L231-2 et 231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation hors stade FFA seront acceptés soit :

Le certificat médical ou sa photocopie délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et portant mention de la clause suivante : "ne présente aucune contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition" ou "ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition".

Les licences sportives suivantes :

● Les licences Athle compétition, Athlé santé loisirs option running délivrées par la FFA : les coureurs

licenciés doivent noter leur numéro de licence sur le bulletin d'inscription et joindre la copie de leur licence en cours de validité (2013/2014).

● Les Pass' Running (titre de participation) délivrés par la FFA.

● Les licences de FSCT, FSGT et UFOLEP en cours de validité sont acceptées si elles font apparaître de façon précise la mention "athlétisme".

● Les licences délivrées par la Fédération Française de triathlon en cours de validité.

● Les licences délivrées par l'UNSS ou l'UGSEL en cours de validité, dans la mesure où les titulaires sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive. Soit ex : l'inscription est réalisée directement par l'association sportive, l'inscription est directement réalisée par l'établissement, l'inscription est réalisée par le licencié muni d'une autorisation formalisée par l'établissement scolaire ou de l'association sportive.

11 - Photos

Les participants acceptent le règlement de l'épreuve et autorisent les organisateurs à utiliser les enregistrements photos et vidéos de l'événement sur lequel ils figureront.

12 - Remise des prix

La remise des prix se fera en mairie de quartier de Malo-les-Bains à partir de 12 h 30.

13 - Tombola gratuite

Un vélo sera attribué par tirage au sort qui aura lieu après les courses (vers 12 h 30) lors du pot de l'amitié, salle des expositions de la mairie de quartier Malo-les-Bains. Présence indispensable.